

## Créteil PIC :

# Les reclassements au point mort

Un sentiment mitigé règne sur la Pic de Créteil au vu de la dernière commission de suivi qui d'un côté, nous fait état d'un bilan comptable de collègues reclassés de 330 personnes depuis le départ du processus de reclassement mais si nous regardons de plus près, il reste 17 collègues sans véritable solution pour le moment.

### Voici la situation actuelle :

- **330 personnes reclassées**
- **31 solutions envisagées**
- **3 propositions de postes en attente de réponse**
- **3 éloignés du service**
- **2 situations agents gérées par la DSCC**
- **17 agents sans solutions (8 agents et 9 cadres).**

**Il est certain que l'étau se resserre, mais comme les offres de postes sont aux compte-gouttes, cela rend la tâche plus difficile pour les derniers collègues qui sont sans véritable proposition aujourd'hui.**

### La Cfdt n'acceptera pas la solution de faciliter !

En effet, nous ne souhaitons pas voir se multiplier en nombre des propositions de poste se décliner sous forme de mission car cela place l'agent dans une situation inconfortable et génératrice de stress accrue.

Nous rappelons qu'il a fallu intervenir à de multiples reprises pour faire accélérer le processus de stage découverte afin de multiplier les chances et choix des agents. Pour autant, il reste des points qui ne nous satisfont pas. C'est le cas pour les collègues qui sont dans la démarche du permis de conduire après avoir accepté de rejoindre Créteil Pompadour comme collecteur. On vient de leur annoncer qu'ils resteraient sur la Pic tant qu'ils n'avaient pas leur sésame ! Cette gestion cristallise la confiance et plonge certains agents dans un mal être à l'idée de devoir rester sur une Pic où l'activité industrielle n'y sera plus ! Cela relève du principe d'un non-sens dans la mesure où l'activité pour laquelle ils sont affectés aura démarrée mi-septembre et que la bascule des flux sera effective fin novembre. Alors pourquoi une telle décision déni de tous sens ? Ces agents ayant fait l'effort de passer le permis de conduire pour se reclasser, devraient-ils payer une seconde fois après l'annonce de la fermeture de leur site ?

Nous appelons nos dirigeants à la raison et à revenir sur un terrain humain de la gestion de ces reclassements.

Pour revenir sur les missions qui sont faites à certains agents (faute de....) ; Pour la CFDT, ces situations ne sont pas tolérables et ne peuvent être que temporaires et limitées car cela place également l'agent dans une situation inconfortable psychologiquement.

La direction avait au départ gelé toutes formes de primes pour les agents en mission, **nos arguments ont permis de garantir une prime de 600 euros, qui sera revue au moment de l'affectation définitive de l'agent. Il en va de même sur la possibilité du financement du permis de conduire à hauteur de 1800 euros ainsi que de la participation financière pour l'acquisition d'un véhicule de 2000 euros.**

Pour la CFDT, les choses sont claires et elles l'ont toujours été, une mission n'étant pas un poste d'affectation définitif, cela doit rester la solution ultime et elle doit être que transitoire. Cette étape doit être l'occasion d'accéder et de mettre en place toutes les formations possibles en adéquation avec le poste recherché par l'agent.

Enfin, la CFDT a toujours fait le choix depuis le début de ne laisser personne sur le bord du chemin et c'est bien comme ça que nous œuvrons avec vous, à vos côtés car si il y a une chose dont nous sommes sur c'est que ni vous, ni nous, avons demandé la fermeture de ce site. C'est pourquoi, nous assumerons notre responsabilité de représentant du personnel avec vous afin que la Poste assume ses responsabilités à tous les niveaux.

## Une organisation responsable, proche de vous, c'est le sens du syndicalisme CFDT



### ***Bulletin d'adhésion à la CFDT***

NOM (M., Mme, Mlle) ..... Prénom ..... Date de naissance .....

Adresse personnelle .....

Code postal ..... Ville .....

Etablissement ..... Ville .....

Niveau de fonction ..... Salaire net imposable ..... Indice brut .....  
ou grade de reclassement

**J'adhère au syndicat CFDT SF3C, affilié à la Fédération Communication, Conseil, Culture.**

Je souhaite un paiement automatisé des cotisations tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date ..... Signature :